



**Compte rendu de la consultation sur invitation du projet de candidature du territoire des Îles-de-la-Madeleine à titre de réserve mondiale de biosphère à l'UNESCO, le 19 septembre 2017, à 15 h, à la salle communautaire de la mairie**

Sont présents de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine :

- M<sup>mes</sup> Gabrielle Landry, directrice du développement du milieu et des communications
- Gabrielle Leblanc, régisseuse culture patrimoine et bibliothèques
- Nathalie Cyr, coordonnatrice des communications
- Séverine Palluel, chargé de projet
- Nathalie Chiasson, secrétaire de direction adjointe
- MM. Hubert Poirier, directeur général
- Serge Bourgeois, directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Nelson Boisvert, chargé de projet
- David Richard, superviseur du Service de l'urbanisme et inspecteur municipal
- Benoit Boudreau, coordonnateur des interventions forestières et de la géomatique
- Jean-Étienne Solomon, conseiller en stratégie et en développement

Sont également présents :

- Secteur environnement :

- M<sup>mes</sup> Marie-Ève Giroux, Attention FragÎles
- Véronique Déraspe, Société de conservation des Îles
- Isabelle Cummings, TCR des Îles
- M. Yves Martinet, Comité ZIP des Îles

- Secteur économie :

- M<sup>mes</sup> Isabelle Lapierre, SADC des Îles
- Léona Renaud, Rassemblement des pêcheurs des côtes des Îles (RPPCI)
- MM. Jasen Bent, Tourisme Îles de la Madeleine
- Charles Poirier, Rassemblement des pêcheurs des côtes des Îles (RPPCI)
- Simon Beaubien, Bon goût frais des Îles
- Olivier Berman, Mine Seleine
- Jean-Paul Richard, CTMA
- Marc-Olivier Massé, CERMIM

- Secteur éducation

- M<sup>me</sup> Francine Cyr, Commission scolaire des Îles
- M. Serge Rochon, Cégep de la Gaspésie et des Îles, Campus des Îles

- Secteur culture

- M<sup>mes</sup> Carole Painchaud, Arrimage
- Lise Nadeau, Centre d'archives régional
- Alice Pierre, Musée de la Mer
- M. Normand Thellab, Musée de la Mer

- Secteur associatif

- MM. Donald Leblanc, Club de VTT des Îles
- Jacques Poirier, Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles
- Alain Richard, Club d'ornithologie des Îles

- Secteur municipal

- M<sup>me</sup> Rose Elmonde Clarke, Municipalité de Grosse-Île

- Secteurs politique et ministères

M<sup>mes</sup> Merrielle Ouellet, bureau du député Germain Chevarie  
Marie-Michelle Cyr, bureau de la députée Diane Lebouthillier  
M. Luc Miousse, Parcs Canada

- Secteur société civile

M<sup>mes</sup> Lucie D'Amours  
Sylvie Déraspe  
M. Jeannot Gagnon

## 1. Ouverture de la rencontre

Le directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Serge Bourgeois, souhaite la bienvenue et explique aux participants le déroulement de la rencontre. Il ajoute que le principal objectif de celle-ci est de créer un comité de pilotage en vue de déposer une candidature du territoire des Îles-de-la-Madeleine à titre de réserve mondiale de biosphère en mai 2019.

## 2. Présentation PowerPoint

Le chargé de projet, Nelson Boisvert, présente le concept de réserve de biosphère et plus spécifiquement le projet des Îles-de-la-Madeleine.

## 3. Période de questions et de commentaires

- **Sony Cormier**

En lien avec la Réserve de la biosphère du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, il précise qu'il a visité ce secteur comme touriste et qu'il ne s'est pas rendu compte qu'il était dans une réserve de biosphère.

Nelson Boisvert précise qu'il ira à la recherche de l'information auprès des personnes responsables de cette réserve.

- **Merrielle Ouellette**

Est-ce qu'il y a des obligations, descriptions ou conflits quant au dépôt d'une candidature de réserve?

Serge Bourgeois informe qu'il n'y a pas de restrictions imposées dans cette démarche. Il s'agit de présenter un dossier qui énonce notre volonté d'assurer une gestion durable de notre territoire et de faire reconnaître ce que notre milieu fait au quotidien dans l'atteinte de cet objectif. À titre d'exemple, la diminution du nombre de casiers à homard que les pêcheurs se sont imposés au fil des ans se voulait être une solution pour améliorer la qualité de la ressource et s'assurer de sa pérennité.

Nelson Boisvert ajoute qu'en cas d'éventuel dépôt d'une candidature, qu'il est important d'atteindre les objectifs ciblés dans celle-ci étant donné qu'un examen périodique est obligatoire après dix ans auprès de l'UNESCO afin d'évaluer le chemin parcouru. Certaines réserves se sont vues retirer ce titre suite à une évaluation négative.

- **Yves Martinet**

Il souligne qu'il est très important de tenir compte que nous sommes dans un mode de vie maritime. Le projet est intéressant. Est-ce qu'il y aura des ressources financières pour l'embauche de personnel pour assurer un suivi du dossier? Est-ce que ce projet peut négliger d'autres dossiers d'importance vu l'ampleur de recherche et de travail qu'il nécessite?

Serge Bourgeois mentionne que ces questionnements sont tout à fait légitimes. Il faudra évidemment évaluer dans le cadre de ce processus comment les coûts seront assumés et comment les tâches seront distribuées.

Nelson Boisvert ajoute qu'il n'y a présentement aucun budget alloué pour ce projet. À titre d'information, la MRC de Manicouagan a consenti un budget pour la Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka et que plusieurs partenaires ont financé la mise en candidature du dossier. Il est clair que si la communauté décide de déposer une candidature, la question du financement devra faire l'objet d'une réflexion approfondie.

- **Charles Poirier**

Il fait part de ses craintes face à ce projet et soulève le cas de l'île Brion où de nombreuses restrictions ont été imposées. Il émet une réticence quant au pouvoir décisionnel du sommet de la structure qui se situe à Paris [UNESCO], vu que, selon lui, l'économie locale de la chasse aux loups-marins a été brimée par des pays de l'Europe. De plus, à titre d'exemple, il soulève le processus d'écocertification du homard, qui correspond à une catégorisation des produits basés sur le respect de critères environnementaux durables, est une tendance qui vient principalement de l'Europe.

Enfin, il se questionne si nous avons les moyens financiers pour nous payer ce privilège.

Serge Bourgeois n'est pas surpris des commentaires, il est important d'avoir des discussions avec tous les secteurs du milieu et de répondre à tous les questionnements soulevés. Il ajoute qu'un statut de réserve de biosphère est une reconnaissance qui met en lumière ce que l'on fait pour favoriser des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable ce n'est pas l'imposition d'un nouveau cadre réglementaire venant d'ailleurs.

- **Serge Rochon**

Il souligne que le volet réseautage pour le secteur de l'éducation est intéressant si l'on décide d'aller de l'avant et de déposer une candidature. Il est important dans le cadre de ce projet de se poser des questions. Dans l'éventuelle décision d'y adhérer, il faut que les organisations s'investissent et dégagent des ressources, des personnes qui travailleront de concert à la production d'un document de candidature. À cet effet, il se dit ouvert à ce que le CÉGEP rende disponible une de ses ressources.

- **Marie-Ève Giroux**

Elle mentionne que d'un point de vue environnemental son organisme [conseil d'administration] a un intérêt à s'impliquer dans ce projet. Elle ajoute qu'il y a déjà

beaucoup d'informations à rassembler et qu'il s'agit de cibler quelqu'un dans son secteur respectif pour alimenter la candidature.

Nelson Boisvert informe que la pochette remise à chacun des participants contient le formulaire de proposition de réserve de biosphère et tous les critères s'y rattachant. Les actions qui seront identifiées dans le formulaire nécessiteront un suivi annuel pour en évaluer périodiquement la progression et aider à la production d'un rapport dans 10 ans.

- **Jean-Paul Richard**

Il souligne que l'aspect transport n'est pas abordé.

Serge Bourgeois informe que cet aspect est un objet du formulaire et qu'il y aura des questions à poser à ce sujet et des réponses à donner et que la CTMA sera sollicitée à cet effet.

Nelson Boisvert ajoute que ce point est important dans le contexte des engagements pour le développement durable du territoire.

- **Véronique Déraspe**

Elle mentionne qu'il a y déjà beaucoup d'efforts qui se font pour protéger le territoire et que cette candidature n'est pas là pour imposer des normes, mais pour se donner un cadre visant à une meilleure gestion de celui-ci.

- **Sony Cormier**

Ne se dit pas surpris de l'accueil favorable du secteur environnemental du projet de réserve. Il mentionne qu'il est important que les autres secteurs soient tous d'accord afin de présenter une candidature. Ce dossier nécessite des compromis plus larges et devient un défi de taille par le fait même.

Serge Bourgeois précise, encore une fois, qu'il ne faut pas coller seulement la candidature au secteur environnemental.

Nelson Boisvert ajoute qu'il est important de faire la distinction entre un carcan imposé, ce qui n'est pas le cas dans une candidature de réserve de biosphère, et un cadre de décision, de dialogue et de concertation communautaire.

- **Véronique Déraspe**

Elle cite comme exemple de bon compromis l'Île Boudreau à Grande-Entrée qui est protégée, mais ouverte d'accès au public, comme quoi des objectifs de conservation peuvent aussi être favorables à d'autres secteurs que celui qui est environnemental.

- **Marie-Ève Giroux**

Elle ajoute que le développement durable c'est aussi un milieu de vie, que cela nécessite un travail de conciliation, de collaboration et de contribution avec toutes les différentes associations et organisations. Cette candidature permettrait de réunir plusieurs actions qui serviraient de fil conducteur pour créer un équilibre dans tous les secteurs.

- **Lucie D'Amours**

Elle mentionne que le formulaire de dépôt de candidature doit être adapté à un milieu insulaire. Une réserve de biosphère ne nous enlève rien, mais nous permet de gérer ce que l'on a.

- **Carole Painchaud**

Le milieu culturel se sent interpellé par le projet de réserve de biosphère, mais elle ne peut parler pour le conseil d'administration qui doit être consulté au préalable.

Les capacités de sauvegarde du patrimoine vivant, notre culture, nos façons de faire [pêche, chasse aux loups-marins, etc.] ou de vivre, nos habiletés à s'adapter à notre milieu de vie insulaire, notre identité madelinienne sont tous des facteurs importants à tenir compte.

Serge Bourgeois souhaite, en cas d'éventuel dépôt de candidature, que les organisations qui veulent s'impliquer soumettent le maximum d'informations dont elles disposent pour contribuer à la préparation du dossier.

- **Marc-Olivier Massé**

Il mentionne qu'un compromis c'est pour atteindre des objectifs. Il suggère d'aller chercher les avantages à une réserve biosphère déjà acceptée comme celle de Charlevoix, qui permettrait de comparer et de voir si c'est un choix gagnant.

Nelson Boisvert informe que le but premier de la rencontre est de susciter une réflexion pour former un comité de pilotage. Il y aurait l'option d'inviter le porteur de la réserve de la Côte-Nord [Manicouagan-Uapishka] pour faire une présentation aux Îles qui pourrait répondre à plusieurs questionnements.

Serge Bourgeois ajoute qu'il faut prendre le temps nécessaire pour bien comprendre tous les aspects et éléments entourant le dépôt de candidature d'une réserve de biosphère.

- **Lise Nadeau**

Elle s'interroge sur la pertinence du projet avec tout le travail colossal que cela implique, les coûts et les inquiétudes soulevées.

Hubert Poirier répond qu'il ne faudrait pas mettre fin à ce projet à ce stade-ci en raison de la charge de travail. Il ajoute que la question financière, pour le moment, ne freinera pas l'avancement du dossier également.

- **Alice Pierre**

Elle demande si l'on s'est renseigné sur le processus de sélection. Est-ce que c'est le même que celui à l'île Anticosti?

Serge Bourgeois mentionne que non, ce n'est pas la même chose puisqu'il s'agissait de faire reconnaître l'île d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il ajoute que la candidature des Îles-de-la-Madeleine à titre de réserve biosphère a déjà suscité un intérêt à l'UNESCO puisque nous serions la première au Canada en milieu entièrement insulaire.

- **Normand Thellab**

Il commente en disant que ce projet comporte de grandes orientations prises par un regroupement de plusieurs associations.

- **Francine Cyr**

Elle demande si la rencontre en soirée sera la même qu'en après-midi.

Serge Bourgeois informe que ce sera sensiblement la même. Il ajoute que tous les documents liés à ce dossier sont accessibles sur le site Web de la Municipalité et que cette démarche est transparente.

- **Sylvie Déraspe**

Elle commente en disant que l'idée n'est pas de mettre les Îles dans une cage de verre, mais de s'assurer de garder ce que l'on a et de le préserver pour nos enfants et petits-enfants. Il s'agit de se concerter, se rassembler pour améliorer notre milieu de vie pour l'intérêt de tous.

#### **4. Clôture**

Serge Bourgeois remercie les gens qui se sont déplacés pour participer à cette rencontre et leur demande de signifier leur intérêt au plus tard à la fin octobre.

La rencontre se termine à 17 h.